

Distinctions honorifiques au Mincom

René Sadi frappe un grand



Le Ministre de la Communication a procédé le 15 novembre 2023 à la remise des médailles d'honneur de travail à 15 patrons des médias à capitaux privés.

Chaque récipiendaire du jour a reçu les distinctions en Or, Argent et Vermeil. Une toute première fois dans l'univers médiatique au Cameroun.

Pp. 6-7

Présidentielle 2025

Une alliance de l'opposition en gestation

Des hommes politiques envisagent une probable coalition de l'opposition pour affronter le Rdpc dans les prochaines échéances présidentielles. Cette fois-ci sera-t-elle la bonne ? Décriptage.

P. 5

Sommaire

Galim

Une attaque des séparatistes fait 9 morts à Bamenyam P. 11

Lutte contre le paludisme

Le vaccin anti-malaria enfin à Yaoundé P. 3

Lanavet de Garoua

Le Dg accuse son chauffeur de sorcellerie P. 2

Violences conjugales

Un homme assassine froidement son épouse à Douala P. 2

Lanavet à Garoua

Le Dg accuse son chauffeur de sorcellerie

Le Dr Abel Wade, directeur général du Laboratoire national vétérinaire (Lanavet), a accusé le chauffeur de la société, Djamaloud Dini, de pratiquer la sorcellerie.

Dans une lettre intitulée « Demande d'explications écrites », le directeur a relaté une série d'incidents qui ont conduit à ces graves allégations. « Le mardi 31 octobre 2023, une chauve-souris mystique est entrée dans mon bureau et a été tuée », peut-on lire dans la lettre. « Le jeudi 2 novembre 2023, des gouttes de sang ont été retrouvées répandues à l'entrée principale (hall d'administration) ; le

vendredi 3 novembre 2023, à ce même endroit, des œufs cassés ont encore été retrouvés à l'entrée du hall (ressemblant au jaune de l'œuf) », poursuit-il. Le Dr Abel Wade a affirmé que le chauffeur avait été observé en train de s'attarder à cet endroit précis tout au long de la semaine. Il a ajouté que c'est après le passage du chauffeur, le jour dit, que les œufs cassés ont été découverts. « Vous êtes l'auteur de ces actes », a insisté le di-

recteur, qui a demandé à l'accusé de fournir une explication à ce comportement dans les 24 heures. Le président Paul Biya a nommé Abel Wade, chercheur en production et santé animales, au poste de directeur général du Laboratoire national vétérinaire (Lanavet) le 11 mai 2020. Abel Wade, originaire de la région de l'Extrême-Nord du Cameroun, occupait avant sa nomination le poste de directeur du Lanavet depuis 2013. Il a re-

joint le Lanavet en 2002 en tant que personnel de la production de vaccins vétérinaires à Garoua après avoir été consultant dans des cliniques vétérinaires spécialisées dans la gestion des épidémies et des enquêtes de terrain dans la ville camerounaise susmentionnée. Pour l'instant, l'accusé, Djamaloud Dini, n'a pas répondu officiellement aux accusations du directeur général.

Roger Zanga

Insalubrité urbaine

La ville de Yaoundé se meurt

Depuis quelques mois, la gestion chaotique de la mairie centrale de Yaoundé fait l'objet de vives critiques. Face à cette situation, la communication de la municipalité tente de trouver un bouc émissaire en la personne de Jean-Marie Abouna, le maire de Yaoundé 1er.

Accusé sans preuve d'être un « prédateur sexuel », M. Abouna se retrouve la cible d'attaques visant à détourner l'attention des défaillances du



maire Luc Messi Atangana. Ordures non collectées, routes dégradées, espaces verts à l'abandon... La capitale partage sous sa mandature.

Certains soupçonnent le premier adjoint Ekobena d'être à la manœuvre de cette campagne de diffamation. Les élections approchant, la mairie centrale semble prête à tous les coups bas pour occulter son bilan catastrophique, quitte à s'en prendre honteusement à d'autres édiles.

Ce triste spectacle témoigne des luttes intestines qui minent la politique municipale à Yaoundé. Au lieu de s'attaquer frontalement aux problèmes des habitants, la majorité préfère régler ses comptes dans l'ombre. Une bien piètre stratégie qui confirme son manque d'ambition pour la capitale camerounaise.

Paul Atangana

Edmond Elanga

Pcrn

Kona Albert en justice avec Cabral Libii ?

Un nouvel épisode judiciaire secoue le Parti Camerounais pour la Réconciliation Nationale (Pcrn). Son président actuel, Cabral Libii, est attendu le 4 janvier 2024 devant le tribunal de Kaélé, à l'Extrême-nord. Il devra répondre aux accusations de détournement de parti portées par le fondateur du Pcrn, Kona Albert.

Dans sa plainte déposée il y a quelques semaines, M. Kona Albert dénonce la tenue en mai 2019 d'une réunion à Guidiguis, transformée abusivement en congrès par M. Libii. Ce dernier en aurait profité pour s'arroger la présidence du parti, rompant ses engagements initiaux de simple alliance politique. Plusieurs irrégularités entacheront la prise de contrôle du Pcrn par Cabral Libii lors de ce « congrès ». Notamment l'absence de quorum, le changement unilatéral de la nature de la rencontre, ou l'éviction de nombreux

élus qui n'ont pu participer, d'après la plainte.



Cabral Libii : Président Pcrn

Des irrégularités pointées du doigt par le fondateur

Kona Albert demande donc l'annulation de cette réunion illicite, ainsi que du second congrès organisé ensuite à Ngaoundéré sur les mêmes

bases. Il accuse M. Libii d'avoir profité de la confusion ambiante ce jour-là pour imposer des résolutions déjà préparées, dans le but de prendre la main sur le Pcrn. Une affaire qui risque de faire grand bruit, alors que le Pcrn entend jouer un rôle central sur la scène politique camerounaise. La comparution de Cabral Libii début 2024 sera scrutée de près, pour déterminer si un abus de confiance est caractérisé dans la prise de contrôle du parti fondé par Kona Albert.

Lutte contre le paludisme

Le vaccin anti-malaria arrive enfin à Yaoundé

Le Ministre de la Santé publique a reçu mardi 21 novembre 2023 les premières doses de vaccin pour booster la lutte contre la malaria chez les enfants.

Le gouvernement a procédé à la réception de la première cargaison à l'aéroport international de Yaoundé-Nsimalen. Au total, ce sont « 331 200 doses de vaccin » qui ont été reçues « pour booster la lutte contre cette maladie responsable de 70% des décès chez les enfants », a réitéré Malachie Manaouda. Le ministre de la Santé publique précise que le Cameroun fait partie des 11 pays qui ont encore un fardeau assez lourd en ce qui concerne la mortalité due au paludisme.

Cible 3

Le vaccin est destiné aux enfants de 06 à 24 mois (2 ans). Il sera administré en quatre doses dont une à 6 mois, une à 7, à 9 et à 24 mois. Les premières doses réceptionnées seront acheminées dans 42 districts de santé sur les 203 que compte le pays. Ces districts ont été choisis sur la base du fardeau du paludisme. Manaouda Malachie fait encore un clin d'œil aux partenaires du Cameroun pour une contribution

permettant de renforcer le stock du vaccin contre le palu au Came-



Manaouda Malachie : Minsanté

vaccin pour doter d'autres districts de santé. Réception de la première cargaison de vaccin pour doter d'autres districts de santé. L'immunisation via le vaccin vient s'ajouter aux dispositifs de préven-

tion et de traitement contre le paludisme au Cameroun. Cela va de l'utilisation de la moustiquaire imprégnée, à la prise en charge gratuite des patients âgés de zéro à cinq ans en passant par les mesures d'hygiène et de salubrité. Selon Unicef qui accompagne le pays dans la logistique, le Cameroun est le premier pays à recevoir le vaccin contre le paludisme en Afrique. La réception de la première cargaison se fait après la phase pilote de vaccination contre le paludisme effectuée dans trois pays : le Kenya le Malawi et le Ghana. Pour rappel, le Programme élargi de vaccination a annoncé en avril dernier l'arrivée au Cameroun d'une première cargaison de vaccin contre le paludisme en janvier 2024. Selon les prévisions du PEV, ce sont plus de 240 000 doses du vaccin RTS, S homologué par l'Organisation mondiale de la santé, qui étaient attendues en janvier 2024.

Paul ATangana

Choléra

L'épidémie fait des morts à la prison centrale de Yaoundé

Le choléra présente dans six districts de santé de la région du Centre se propage au sein de la maison d'arrêt de la capitale.

Trois morts en 24 heures et une dizaine de personnes hospitalisées. C'est le bilan non officiel de l'évolution du choléra au sein de la principale prison de Yaoundé. De sources médiatiques, le vibron cholérique a fait son entrée dans le pénitencier. Son évolution risque d'être favorisée par la surpopulation d'un établissement qui accueille 4 000 détenus



Prison centrale de Kondenguï

au lieu de 1 500, sa capacité normale. La présence du choléra dans cette prison est consécutive à son évolution dans la région du Centre. Six districts de santé sont tou-

chés, 88 cas confirmés pour cinq décès, a précisé le ministre de la Santé publique le 19 avril dernier. A ce jour, la situation épidémiologique aurait évolué tant dans la région

qu'au plan national. Depuis octobre 2021, l'épidémie a refait surface au Cameroun. Cinq régions sont de nouveau touchées par cette nouvelle vague. Ce sont le Centre, le

Littoral, l'Ouest, l'Est et le Sud.

Au moins 374 décès ont été enregistrés au plan national depuis mars 2021. Les régions les plus affectées sont le Littoral avec plus de 7 600 cas, le Sud-Ouest avec plus de 6 000 cas et le Centre avec 2050 cas. Les autorités sanitaires rassurent sur les dispositions prises pour la riposte. Elles invitent les populations à respecter les mesures d'hygiène.

Edmond Elanga

Lamidat de Ngaoundéré

Les populations exigent la destitution du lamido

Les plus proches collaborateurs de l'autorité traditionnelle ont écrit au Premier ministre, chef du gouvernement, pour demander la destitution du monarque.

Dans la religion islamique, la consommation de l'alcool est un crime capital, au même titre que l'adultère. Ces interdictions seraient bafouées par Mohamadou Hayatou Issa, le Lamido de Ngaoundéré, chef-lieu de l'Adamaoua, l'une des trois régions à majorité musulmane au Cameroun. « Le Lamido de Ngaoundéré, Mohamadou Hayatou Issa, consomme de l'alcool et commet l'adultère au sein du Lamidat avec des jeunes filles quelquefois mineures » dénonce le chef du village de Massiwol, Ibrahim Saidou, au nom de l'ensemble des membres de la Cour royale, dans une correspondance adressée le 09 novembre 2023, au Premier ministre, chef du gouvernement.



Mohamadou Hayatou: lamido de Ngaoundéré

Sous sa casquette de Galdima (Premier ministre) de la Cour royale, Ibrahim Saidou, souhaite que le Chef du gouvernement camerounais, Joseph Dion Ngute, fasse ouvrir une enquête « pouvant aboutir à la destitution » du Lamido de Ngaoundéré.

Le Lamidat de Ngaoundéré est l'un des plus importants des trois Régions septentrionales. Situé au cœur de la ville chef-lieu de la Région de l'Adamaoua, Il fut fondé en 1839 par le chef Ndjjobdi. De race Foulbé, le Lamido qui règne est élu à vie parmi les membres de la famille régnante. 18e Lamido dans la lignée de la dynastie, Mohamadou Hayatou Issa, est en poste depuis 1997.

Paul Atangana

Lignées ancestrales

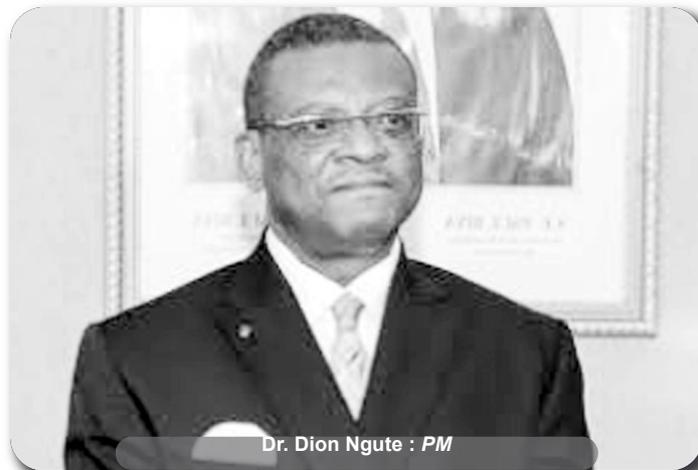
Des citoyens afro-américains au Cameroun

Une trentaine de citoyens américains a entrepris le voyage pour le Cameroun à la recherche de leur histoire et de leurs racines. Ceci dans le cadre du programme Ancestry Re-connection.

L'Ong américaine African Ancestry vient d'initier un programme visant à rechercher des lignées ancestrales en provenance d'Afrique. L'association travaille en partenariat avec l'association Ark Jammers, une association fondée par Ark Jammers, « ambassadeurs de la culture ». Ces natifs américains participant à cette mission se sont baptisés « Camericans », après avoir découvert leur ascendance camerounaise grâce à un test Adn.

Ce procédé, très en vogue aux Etats-Unis, a permis de retracer leur lignée ancestrale d'origines Bulu, Bamiléké, Tikar, Fulani, Ewondo, Kotoko, Eton, Mafa et Massa entre autres. La délégation est conduite par la cofondatrice et présidente

de l'Ong, African Ancestry, Joseph Dion Ngute, ces descendants d'esclaves déportés



Dr. Dion Ngute : PM

aide les personnes d'origine africaine à retrouver leurs racines ancestrales dans un pays africain et une tribu ou un groupe ethnique spécifiques. Reçus en audience le 21 mars

dernier par le Premier ministre,

afro-descendants.

En novembre 2021, le pays a par exemple organisé un congrès des Afro-descendants et des peuples du Bassin du Congo en vue de les reconstruire aux réalités africaines, mais surtout de nouer avec eux des partenariats dans divers secteurs porteurs de croissance économique.

Le Cameroun compte une importante diaspora d'Afro-descendants. Plus de 8 000 d'entre eux ont pu identifier leurs origines camerounaises grâce à des tests Adn, dont l'ancienne secrétaire d'État, Condoleezza Rice ou encore le célèbre producteur de musique Quincy Jones, le réalisateur Spike Lee et l'acteur, Eddie Murphy.

Roger Zanga

Des hommes politiques de l'opposition envisagent de se réunir au sein d'une colation

Certains partis politiques de l'opposition projettent une alliance lors de la présidentielle de 2025 pour vaincre le parti au pouvoir et ses alliés.

Quelques noms bien connus de la scène politique nationale reviennent lorsqu'on évoque l'idée d'une possible coalition de l'opposition en 2025. Cabral Libii du Parti camerounais pour la réconciliation nationale (Pcrn), Jean Michel Nintcheu du Front pour le changement du Cameroun (Fcc), Samuel Billong du Mouvement des réformateurs ont au moins une fois exprimé leur volonté de s'allier à d'autres partis politiques pour renverser le parti au pouvoir. Le but étant d'assurer une alternance inclusive et pacifique au Cameroun. D'abord, Jean Michel Nintcheu, député de la circonscription du Littoral et président du Fcc, a déjà opéré un premier choix. Pour l'ancien cadre du Social Democratic Front (Sdf), le Pr. Maurice Kamto est, à l'heure actuelle, le meilleur profil pour porter les chances de l'opposition réunie au sein d'une coalition à la prochaine élection. C'est en raison de la répression des militants du MRC et de la position qu'a occupée Maurice Kamto à l'issue de la présidentielle du 07 octobre 2018. Selon Nintcheu, dans un entretien accordé à Jeune Afrique, tous ceux qui feront d'autres propositions ne travaillent pas pour l'opposition.

Ensuite, Cabral Libii qui n'a pas encore opéré un choix clair à ce

sujet. Mais, le député est parmi les premiers opposants à accepter l'idée d'une coalition pour mieux faire face au candidat du Rassemblement démocratique du peuple camerounais (Rdpc) en 2025. Le 30 octobre 2022, le candidat sorti 3^e à la présidentielle de 2018 a affiché l'engagement clair de son parti le Pcrn « pour la coalition du parti unique de l'opposition ». C'était au lendemain de l'échec de l'organisation d'un débat télévisé le mettant face à Maurice Kamto, le président national du Mrc.

A l'approche des échéances de 2025, Cabral Libii reste fidèle à cet engagement. Au cours d'une conférence de presse donnée le 15 novembre dernier à Yaoundé, le président national du Pcrn a réaffirmé sa volonté de faire partie d'une alliance. Mais, l'opposant a renvoyé la définition des jalons de cette coalition au congrès ordinaire de son parti, lequel aura lieu du 15 au 17 décembre 2023 à Kribi dans la région du Sud.

Enfin, Samuel Billong du Mouvement des réformateurs a, depuis avant septembre 2023, une idée des formations politiques avec lesquelles son parti pourrait faire alliance. Mais, l'opposant ne les a pas dévoilées. L'homme politique soutient que l'élection présidentielle de 2025 sera un



Cabral Libii: Pcrn

moment déterminant pour une transition politique au Cameroun. Pour cela, il invite tout le monde à mettre la main à la pâte pour « avoir une transition exemplaire », s'exprimait-il sur Abk radio.

Par ailleurs, le 31 mars 2023, sept partis politiques se sont réunis dans le cadre d'une plateforme pour rassembler des propositions dans le but d'améliorer le système électoral camerounais. Le MRC, le Pcrn, l'Udc, l'Ums, le Mp, le Sdf et l'Usdp ont mis sur pied un secrétariat pour recevoir et

centraliser ces propositions pouvant aboutir à la modification du code électoral en vigueur depuis 2012.

Cependant, il convient de rappeler que l'alliance de l'opposition n'a réussi qu'en 1992. Elle a permis à Ni John Fru Ndi d'atteindre 36% des voix contre 40% pour le président Paul Biya à la présidentielle. La coalition de 2004 s'est heurtée à l'opposition de Ni John Fru Ndi de repousser les chances de l'opposition sur Adamou Ndam Njoya de l'Udc.

Roger Zanga

Distinctions honorifiques

La presse privée camerounaise à l'honneur au Mincom

Quinze patrons de presse ont été décorés le 15 novembre dernier à Yaoundé par le ministre de la Communication, René Emmanuel Sadi.

L'esplanade du ministère de la Communication a servi de cadre le 15 novembre dernier pour la remise des médailles d'honneur de travail à 15 éditeurs d'organes de presse privée. Une grande première au Cameroun pour la presse à capitaux privés. La cérémonie a été présidée par le patron de ce département ministériel, René Emmanuel Sadi, qu'entouraient ses proches collaborateurs. Ladite cérémonie marquait l'apothéose d'un séminaire de deux jours organisé à l'initiative du Réseau des patrons de presse du Cameroun (Repac). Occasion pour le ministre de la Communication (Mincom) de rappeler à ces récipiendaires, également à tous les responsables des médias et autres journalistes, les responsabilités, les droits et les devoirs des professionnels des médias qu'ils sont dans un pays de droit comme le Cameroun. Il faut rappeler que chaque récipiendaire a eu droit à trois médailles pour la majorité qui totalisait plus de 20 ans d'exercice de ce métier à savoir : les médailles d'honneur de travail en or, en argent et en vermeil. Pour René Emmanuel Sadi, « Les décorations que le chef de l'Etat Paul Biya décerne ce jour à 15 journalistes de la presse nationale prouvent à suffire, la considération et la reconnaissance que la Répu-

nalistes du service public, mais pour tous les journalistes. Nous sommes toujours ouverts à tous les professionnels de la presse, conscient de ce qu'il n'y a pas de démocratie sans la liberté de la presse ».

Bonne foi

Il faut dire que ce geste posé par le porte-parole du gouvernement à l'égard des éditeurs de presse n'est

journalistes pour évoquer avec eux les différentes problématiques et mettre en place des structures d'échanges, de concertation, entre les professionnels des médias et le ministère de la Communication, qui a vocation justement à apporter des solutions aux problèmes qui concernent la presse nationale. Il a d'ailleurs voulu être clair quand il

m'avoir permis d'arborer ces précieux métaux (or, argent vermeil). Je remercie aussi le chef de l'Etat pour sa profonde gratitude. Ces médailles sont le couronnement d'un travail acharné commencé il y a plus de 25 ans. Je remercie aussi le ministre René Emmanuel Sadi, d'avoir accepté de nous épinglez ces distinctions honorifiques. Je dédie ces médailles à toute la rédaction du journal « Libération Plus » qui ne cesse de me soutenir dans cette délicate mission ».

Le Repac fait entendre sa voix

Comme nous le disions plus haut, en prélude à la cérémonie de remise de médailles d'honneur de travail, un séminaire de formation sur la sécurité physique et numérique des journalistes s'est tenu du 14 au 15 novembre, organisé par le Réseau des patrons de presse au Cameroun (Repac) en partenariat avec Reporters sans frontières (Rsf). Dans son allocution de clôture, le ministre de la Communication dira en substance : « Au moment où les lampions s'éteignent sur le séminaire organisé à l'initiative du Repac ici même dans la salle auditorium du ministère de la Communication, séminaire centré sur la sécurité physique et numérique des journalistes, je vais adresser mes vives félicitations au président du Repac, pour l'organisation de cette assise professionnelle qui a rassemblé deux jours durant, des nombreux éditeurs d'organes de presse et un panel d'experts de haut niveau, venus édifier et échanger avec leur auditoire sur cette problématique d'une brûlante actualité à travers le monde ». Parmi les thèmes retenus, on peut citer entre autres la sécurité du journaliste (en temps de paix ou de guerre, avec comme formateurs le Colonel Dr Badjeck et le Dr Omgbwa, et comme modérateur, Charles Chacot Chime ; couverture des élections (droits et devoirs du journaliste, discours de haine, publication des tendances avec pour formateurs Pr Simo et M. Kouenzob et Jean Vincent Thienehom modérateur ; cyber sécurité du journaliste (protection personnelle, outils, utilisation du Vpn) ayant pour formateur le colonel Mvogo et comme modérateur, le Pr Baba Wame. Xavier Messe modérerait le rapport général et la remise des diplômes.

Roger Zanga



Le Mincom entouré des récipiendaires

donc pas anodin lorsqu'il rassure que « Nous voulons donner à la presse un contenu réel. Ma raison d'être dans ce ministère, c'est d'être un partenaire des médias. C'est pourquoi vous trouverez toujours auprès de moi une écoute ». Autant le dire, le caractère inédit de cette cérémonie témoigne de pas douter du soutien du ministre de la Communication à la presse en général, mais particulièrement à celle

dit : « ...Je peux vous dire que nous avons toujours été de bonne foi et nous continuerons à être de bonne foi. Bien évidemment, le ministère de la Communication fait sa part, assume sa part de responsabilité. C'est aussi vrai que nous n'avons toujours pas avec nous toutes les clés de solutions. Et vous le savez également qu'une partie des solutions que nous avons pu envisager ensemble et que nous appelons de tous nos vœux, n'est pas tributaire nécessairement du ministère de la Communication. Ces solutions sont parfois tributaires d'un contexte, d'un environnement que vous connaissez ».

Dans le même registre, le Mincom dira que les hommes de médias ont l'écoute du gouvernement et la considération du chef de l'Etat, que lorsque leur environnement va s'améliorer, se bonifier, s'amender, que seront créées des conditions pour que des solutions soient apportées aux problèmes auxquels ils sont confrontés, au premier chef desquels la précarité. « Je suis certain que quand toutes ces conditions seront réunies, nous aurons les meilleures solutions possibles à vos problèmes... », a-t-il conclu. Un discours qui a eu un écho favorable auprès des récipiendaires du jour qui pour certains, c'est une reconnaissance du travail accompli pendant de très longues années. C'est le cas du directeur de publication du journal « Libération Plus », Ahmadou Tydjani, l'un des récipiendaires du jour qui n'a pas manqué d'exprimer sa satisfaction : « Je rends grâce au Dieu Tout Puissant de



Le Ministre René Sadi congratule le Dp Ahmadou Tyjani

blique accorde à cette profession. Mesdames et messieurs les journalistes, en vous attribuant ces médailles d'honneur et de travail, c'est aussi un appel qui est lancé à l'ensemble de la profession, afin qu'elle s'engage résolument dans la voie de la responsabilité et de la citoyenneté qui incombent à celles et ceux qui ont fait le choix à juste titre de ce noble métier ». Et de relever : « Le ministère de la Communication n'est pas uniquement celui des jour-

dit à capitaux privés. Toute chose qui le fera dire : « Le ministre de la Communication que je suis, a à cœur de vous aider à améliorer vos conditions de travail et de vie. Aussi longtemps que je serai là, sachez que je suis engagé, disponible et les portes de mon ministère vous sont ouvertes... ». S'agissant de la précarité dans laquelle ces hommes de médias travaillent depuis des décennies, il a d'ailleurs rappelé qu'à diverses occasions, il a accueilli des

Cérémonie en images



Boukar Abdourahim refuse de libérer

L'arrêté du 9 novembre dernier, portant la signature du Président de l'Assemblée nationale (Pan) et nommant un nouveau directeur de cabinet, n'aura rien changé à la situation dans les services de Cavaye Yéguié Djibril.

Boukar Abdourahim, jusqu'alors directeur de cabinet, ne semble pas avoir cédé son fauteuil au nouveau, Kamsouloum Elhadji Hachimi. C'est du moins ce que révèlent certaines sources internes au cabinet du Pan, mais aussi un récent événement dans cette administration.

En effet, le 15 novembre dernier, le « Dircab » Boukar Abdourahim était bien présent aux côtés du « Très honorable » Cavaye Yéguié Djibril, alors que celui-ci recevait en audience des parlementaires canadiens. Pas de traces du Dircab nommé le 9 novembre dernier, sur les clichés qui rendent compte de cette audience. Signe que le poste n'a pas changé de titulaire, mais également que la passation de service attendue quelques jours plus tôt n'a pas eu lieu.

D'après plusieurs contacts au sein de cette Chambre du Parlement, la passation de service entre l'ancien et le nouveau Dircab devait avoir



Boukar Abdourahim

lieu le 10 novembre, le lendemain de la nomination, et ce peu avant l'ouverture de la session parlementaire. Cette passation était une fois de plus attendue la semaine suivante, quelques jours avant l'audience avec les parlementaires

canadiens. Mais le bureau du Dircab n'a toujours pas changé de locataire, près de deux semaines après l'acte de nomination.

Cet imbroglio témoigne des luttes de clans qui existent autour de la personne du président de l'Assemblée nationale. D'après plusieurs sources, le 9 novembre dernier, il y a bel et bien eu un acte de nomination d'un nouveau Dircab signé par le Pan, Cavaye Yéguié Djibril. Seulement, quelques heures après, il y a également eu un communiqué et un arrêté reportant cette nomination, dont il est difficile d'authentifier surtout qu'ils viennent du même signa-

taire. Toujours est-il qu'à l'observation, Kamsouloum Elhadji Hachimi nommé Dircab n'est pas visible dans les couloirs de la Chambre. D'après certaines informations, le « Très honorable » aurait signé l'arrêté débarquant son Dircab sous des pressions venant du Palais de l'Unité, mais contre son envie. Car d'après des indiscretions glanées dans la Chambre, beaucoup n'apprécient que très peu l'importance que prend le Dircab Boukar Abdourahim au sein de l'Assemblée nationale en général. Les pouvoirs de ce dernier se sont agrandis à mesure que faiblit l'emprise du Pan sur la gestion de l'Assemblée nationale. Mais également en l'absence d'un Secrétaire général. Le poste étant occupé par un intérimaire depuis bientôt deux ans.

Pour l'heure, les députés sont en session budgétaire. Les batailles autour du Pan ne semblent, jusqu'ici, pas perturber le déroulement des travaux.

Paul Atangana

Chambre basse

Le Pan suspend les enquêtes sur les malversations à l'Assemblée nationale

Le président de l'Assemblée nationale ne souhaite plus qu'il y ait des enquêtes sur les malversations financières, détournements et gabegies qui ont mis à mal les caisses de l'Assemblée nationale.

Il le fait savoir clairement dans une lettre qu'il a adressée au président de la commission Ad-Hoc, chargé de l'évaluation de la situation administrative et financière de l'Assemblée nationale. Cavaye Yéguié Djibril, éternel président de l'Assemblée nationale (Pan) qui s'est récemment attaqué de manière frontale à Paul Biya dans son discours d'ouverture de cette session parlementaire de novembre, s'oppose à une enquête de la Chambre basse du Parlement. Dans cette correspondance qui protège également son ex directeur de cabinet (Dircab) (il refuse de quitter son poste) et par ailleurs son neveu et beau-fils Boukar Abdourahim, le Pan interdit aux auditeurs des comptes de l'institution qu'il dirige telle une épicerie de questionner ses dépenses. Précisons que l'Assemblée nationale fait l'objet de plusieurs scandales avec les détournements de deniers publics en passant par la consommation du budget annuel de cette année en 6 mois seulement.

Le 17 juillet dernier, le député Abba

Kabbir Kamsouloum a donné une alerte sur la situation critique des fi-

à un déficit budgétaire d'environ 3 milliards de Fcfa. Ajoutée à ceci,

son a rendu son rapport très accablant à Cavaye Yéguié Djibril en début de ce mois dans son village à Tokombéré. Chose curieuse, le président de l'Assemblée nationale s'oppose à toute investigation. Le 17 novembre 2023, il a adressé une lettre au président de la commission ad hoc. Dans cette lettre, il dit que: «... je tiens à vous réitérer que mes accords portés sur les dossiers à incidence administrative et financière ne doivent faire l'objet d'aucune contestation de qui que ce soit.»

On ajoute à ce scandale l'imitation de la signature du Pan... Il est reproché à son ex-directeur de cabinet, Boukar Abdourahim, d'avoir confisqué et de contrôler les cachets et la signature sous forme de scanner du Pan. Il est aussi accusé d'avoir ordonné de nombreux décaissements de fonds à l'origine de la crise financière. On ne compte pas les véhicules de l'Assemblée nationale qu'il aurait dérobé pour envoyer dans son domicile à l'Extrême-nord et ailleurs.

Edmond Elanga



Cavaye Yéguié Djibril : Pan

nances de la Chambre basse du parlement. Dans cette alerte, il indiquait que les 3/4 des 29,6 milliards de Fcfa du budget annuel de 2023 qui ont été alloués à cette institution ont été consommés en 6 mois seulement alors que l'instance fait face

une dette de 22 milliards de francs. C'est donc dans le cadre de cette crise financière qui secoue l'Assemblée nationale qu'une commission ad-hoc d'évaluation a été mise sur pieds il y a quelques mois pour faire la lumière dessus. Ladite commis-

Investir au Cameroun

Programme économique et financier : Prorogation d'un an pour le Cameroun

Les services du Fonds monétaire international (FMI) ont annoncé le 17 novembre 2023, avoir trouvé un accord avec le gouvernement camerounais pour la prorogation d'un an (jusqu'en juillet 2025) du programme économique et financier triennal (juillet 2021- juillet 2024) en cours de mise en œuvre.

Le programme a démarré en juillet 2021 dans le but d'accompagner des réformes économiques et financières du Cameroun sur une période de trois ans. L'institution de Bretton Woods ne donne pas les raisons de cette prorogation dont la validation est encore attendue du conseil d'administration de l'institution de Bretton Woods. « Le Cameroun a choisi de rester sous-programme avec le FMI pour continuer de bénéficier des appuis budgétaires », souffle une source autorisée. La fin de ce programme devait en effet entraîner la réduction de ces appuis budgétaires. Une perspective source de préoccupation notamment pour le ministre des Finances. « Le Cameroun n'étant pas appelé à être éternellement sous-programme, il nous revient donc à nous tous, et donc à vous aussi, de trouver dès maintenant des ressources de remplacement de ces appuis budgétaires afin que (...) le financement de notre développement se poursuive », indiquait Louis Paul Motaze en installant, en février dernier, les dirigeants récemment nommés à la tête de la Caisse autonome d'amortissement



Louis Paul Motaze : Minfi

(Caa), gestionnaire de la dette publique. Un problème en partie résolu avec la prolongation du programme avec le Fmi. En effet, « cette prorogation donnerait lieu à un financement supplémentaire de 110,4 millions de Dts (soit environ 145,4 millions de dollars) », soit plus de 87 milliards de Fcfa (à la valeur actuelle du dollar), a indiqué le FMI dans un communiqué rendu public à l'issue d'une de ses missions du Fmi,

conduite au Cameroun du 19 octobre au 1er novembre 2023 par Cemile Sancak dans le cadre de la cinquième revue du programme triennal. Elle devrait aussi ouvrir la voie à l'arrivée des appuis budgétaires d'autres bailleurs de fonds comme c'est de coutume.

Un décaissement en vue en décembre

« Les autorités camerounaises et les services du Fmi ont conclu un accord sur les mesures économiques et financières qui pourraient favoriser l'approbation de la cinquième revue du programme » a fait savoir la cheffe de mission du FMI pour le Cameroun. L'achèvement de la cinquième revue par le conseil d'administration du Fmi en décembre permettrait le décaissement de 55,2 millions de Dts (soit environ 72,7 millions de dollars des EU), soit plus de 43 milliards de Fcfa. Ce qui porterait le total des décaissements au titre des accords à 427,8 millions de Dts (environ 566,3 millions de dollars), soit près de 340 milliards de Fcfa.

Selon le Fmi, le Cameroun a réalisé des progrès au cours de ces derniers mois, dans la préservation de sa stabilité économique, conformément aux objectifs du programme. « De manière générale, les résultats budgétaires en 2023 s'inscrivent dans les attentes du programme (...) L'économie camerounaise est restée résiliente malgré un environnement extérieur difficile (...) La mise en œuvre des réformes structurelles progresse », soutient le Fmi.

Dans cette optique, la croissance du PIB réel devrait s'accroître pour atteindre 4,3% en 2024, après une augmentation de 4% en 2023, d'après le FMI. L'inflation globale sur 12 mois devrait pour sa part s'atténuer, passant de 7,2% en 2023 à 5,9% en 2024. Aussi, le déficit global devrait diminuer de 1,1% en 2022 à 0,7% en 2023, tandis que le déficit primaire hors pétrole devrait baisser de 3,9 à 2,5 % sur la même période. Dans le même temps, l'encours de la dette publique devrait passer de 45% du PIB fin 2022 à moins de 42% fin 2023. Le gouvernement camerounais devrait continuer à mener des efforts pour continuer à assainir ses finances publiques et renforcer sa résilience.

Roger Zanga

Mindcaf

Eyebe Ayissi remobilise ses troupes

Le Ministre des Domaines, du Cadastre et des Affaires foncières (Mindcaf) a présidé le 14 novembre 2023 les assises élargies pour la mobilisation des responsables des services centraux et déconcentrés autour des chantiers prioritaires 2023/2024 du gouvernement.

Le patron des Domaines, du Cadastre et des Affaires foncières se satisfaisait du travail réalisé au cours de l'année 2023, qui s'achève inexorablement vers la fin. Un autre secteur ayant enregistré des performances est celui de la lutte contre la corruption du Mindcaf. En effet, indique H. Eyebe Ayissi, « au cours de la 27ème session ordinaire de la cellule de lutte contre la corruption organisée le 8 novembre, des engagements fermes à procéder à des remboursements aux usagers des sommes indûment perçues par nos agents d'un montant de deux millions cinquante mille Fcfa ont été pris dans le cadre de trois affaires sur les six examinées par les membres de la Clc/Mindcaf ».

Les présentes assises, qui se sont achevées le 15 novembre 2023, interviennent à la veille d'une réforme des institutions et des procédures relatives à la gestion foncière et domaniale au Cameroun. Cette réforme portée par le gouvernement dans son ensemble, sous les auspices du Premier ministre, devrait permettre de revoir, de fond en comble, les piliers, la structure d'ensemble et les modes opératoires de la gouvernance foncière. Question d'apporter des réponses idoines aux préoccupations et aux difficultés mentionnées supra.

Concernant le bilan des actions du Mindcaf, H. Eyebe Ayissi a passé en revue les

actions majeures initiées au cours du cadastre;



Eyebe Ayissi : Mindcaf

quinquennat 2019-2023 à la faveur de la mise en œuvre des principaux programmes de référence que sont : le programme de protection de valorisation des domaines ; le programme d'optimisation des affaires foncières ; le programme de modernisation du ca-

le programme de protection et de développement du patrimoine de l'État ; le programme de gouvernance et appui institutionnel.

Pour ce qui est, par exemple, de l'optimisation des affaires foncières, le patron du Mindcaf informe que les principales préoccupations identifiées se rapportent aux ventes illicites des dépendances du domaine national et la conduite des procédures illégales et frauduleuses des immatriculations directes et des concessions desdites dépendances. Dans le dessein de neutraliser ces phénomènes, les mesures de régulation et d'assainissement prises s'articulent autour

des actions suivantes : suspension des immatriculations directes et des concessions dans certaines circonscriptions ; institution d'une attestation de conformité applicable aux dossiers de demandes d'immatriculation directes ; proscription de la reconnaissance et de

l'admission des attestations ou certificats d'abandon des droits coutumiers dans le cadre des procédures d'immatriculation directe ou par voie de concession concernant les dépendances du domaine national ;

clarification des modalités d'instruction des dossiers portant demande d'attribution en concession provisoire ou définitive des dépendances du domaine national. Relativement aux perspectives, le Mindcaf envisage d'articuler son action autour des principaux axes suivants :

la mise en œuvre harmonieuse des préconisations inscrites dans la Stratégie nationale de développement 2020/2030 ; la maîtrise des coûts et des délais en matière de procédures d'immatriculation des dépendances du domaine national à travers la procédure de règlement de litiges fonciers ;

la poursuite de la contribution du Mindcaf à la finalisation de l'avant-projet de loi portant réforme foncière en cours d'élaboration ;

la consolidation des acquis engrangés dans le cadre de la mise en place des guichets uniques de facilitation des transactions foncières et la poursuite de l'opérationnalisation desdits guichets uniques ;

l'amélioration des innovations tarifaires introduites dans la loi de finances.

Paul Atangana

87 localités bientôt électrifiées

L'initiative est le fruit d'un partenariat signé entre le ministère de l'Eau et de l'Énergie, et la société chinoise Huawei Technologies, et relève de la troisième phase du projet d'électrification rurale par Systèmes Solaires Photovoltaïques.

Le ministre de l'Eau et de l'Énergie, Gaston Eloundou Essomba, a séjourné le 17 novembre dernier dans la localité de Bindoumba, dans la région du Sud, pour le lancement de la troisième phase du projet d'électrification rurale par Systèmes Solaires Photovoltaïques, qui vise à électrifier 1000 localités hors réseau par une production décentralisée de l'énergie électrique. La troisième phase lancée il y a quelques jours, consiste à électrifier au total 87 localités dans les dix régions du Cameroun, pour une enveloppe globale de 34,76 milliards de Fcfa, financée grâce au crédit acheteur accordé par la banque de l'opérateur chinois Huawei Technologies, partenaire technique du Cameroun dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet.

Les travaux de ladite phase devront s'exécuter dans un délai de 24 mois, et consistent en la construction des mini-centrales solaires photovoltaïques avec des batteries de stockage en lithium d'une auto-

nomie de fonctionnement de 24h/24 dans les 87 localités, la construction des réseaux de distribution associés, la fourniture du système de comptage (compteurs



Eloundou Essomba : Minee

préparés). Signalons que les capacités de production des dites mini-centrales varient de 21,6 à 183,6 kilowatt-crêtes. Il n'est pas inutile de préciser que pour cette phase des travaux, il est attendu le branchement d'au moins 10 000 nouveaux

ménages en zones rurales. Par ailleurs, le renforcement des capacités des équipes en charge de la maintenance et de la gestion desdits ouvrages est prévu ainsi que la

400 ménages.

Il n'est pas superflu de rappeler que le projet d'électrification rurale par Systèmes Solaires Photovoltaïques couvre l'ensemble du territoire national, et vise à améliorer les conditions de vie des populations bénéficiaires en assurant une large couverture en énergie électrique dans les zones enclavées et éloignées des réseaux interconnectés ; la finalité étant d'assurer l'accès à une énergie électrique de qualité aux Camerounais des zones rurales, à un coût maîtrisé. « Il n'est pas inutile de rappeler que le système de paiement des factures est innovant, car il s'effectue à travers les réseaux de téléphonie mobile. Le consommateur que vous êtes n'a plus besoin de se déplacer ou de s'aligner dans des longues files d'attente pour régler sa facture de consommation d'énergie », a étayé le ministre de l'Eau et de l'Énergie, Gaston Eloundou Essomba, lors du lancement des travaux de la troisième phase de ce projet.

Roger Zanga

Code minier

Un projet de loi enfin adopté au parlement camerounais

De nombreux projets miniers sont en cours au Cameroun. Il s'agit entre autres : de l'exploitation du minerai de fer de Kribi-Lobé, du gisement de fer de Mbalam-Nabeba, et du fer de Bipindi – Grand Zambi.

Ces projets, décrits comme ayant d'importantes retombées sociales, structurelles et économiques, comprennent la construction d'une usine d'enrichissement du fer et la mise en place d'une ligne de chemin de fer de 540 kilomètres entre Nabeba au Congo et le port de Kribi, entre autres.

Lors de la session de novembre, le président de l'Assemblée nationale, Cavaye Yeguié, a souligné le dynamisme observé dans le renouveau de l'exploitation minière au Cameroun. Ce secteur regorge un potentiel susceptible de stimuler le développement à long terme. Afin de mieux gérer le secteur et tirer pleinement partie des ressources du sous-sol, le gouvernement a présenté un projet de loi sur le Code minier. Ce projet résulte d'une révision critique de la loi de décembre 2016 sur le code minier.

Cette révision a permis d'améliorer la rédaction de certaines dispositions de la loi. Sur le fond, le projet de loi vise à favoriser, encourager et



Fuh Calistus Gentry : Minmidt par Intérim

promouvoir les investissements dans le secteur minier. Le projet propose 24 innovations, notamment en octroyant à l'organisme public Sonamines des compétences exclusives en matière d'achat et de commercialisation de l'or et des dia-

nants sur l'ensemble du territoire national pour améliorer le Pib.

Les modalités expliquées aux collectivités territoriales

Afin d'impliquer les Collectivités territoriales dans la supervision et la

gestion des ressources minières, la gestion des activités d'exploitation artisanale est réservée aux Collectivités territoriales décentralisées. Le projet vise également à améliorer la collecte de l'impôt synthétique minier libérateur (Isml), en clarifiant le volet relatif à la taxe à l'exportation des produits miniers. L'État prévoit de prélever un impôt synthétique minier libérateur de 25% de la production brute de chaque site dans le cadre de l'exploitation artisanale semi-mécanisée.

Les modalités de répartition de la quote-part de l'État entre les différentes parties prenantes seront fixées par voie réglementaire. Ce projet de loi, s'il est adopté, contribuera à la réforme achevée du secteur minier, renforçant les missions de Sonamines et lui donnant les moyens de défendre efficacement les intérêts de l'État.

Edmond Elanga

Croisade au stade de Japoma

Montée en puissance de l'antéchrist

Des milliers de Camerounais se sont déportés au stade de Japoma le week-end dernier. Question de suivre en direct la croisade du pasteur burundais, Chris Ndikumana.

L'animateur de la célèbre émission "Kanguka" s'est forgé la notoriété d'homme de Dieu pourvu, disent les fidèles, de dons exceptionnels. Des centaines de personnes témoignent avoir été guéries grâce aux prières de ce pasteur. C'est le cas d'une dame qui, il y a quelques mois, affirme avoir conçu des triplés après 16 ans d'attente. Des témoignages d'une telle essence affluent sur les plateformes numériques de Kanguka et inclinent à rechercher les causes de l'éclosion de ce phénomène.

De manière globale, l'individu est mû par la sensation de la découverte. En effet, tout être humain aime l'étrange, le fantastique, le miracle, la merveille, le bling bling, l'extraordinaire et l'extravagant. Tout ce qui est nouveau et qui sort de l'ordinaire est aimé de tous tant quiconque recherche ce qui est pourvu de bien, du bon, de l'agréable et de l'honorable. C'est après avoir été déçu par quoi que ce soit que l'on se désintéresse de telle ou de telle autre chose surtout lorsque les aspirations des uns et des autres n'ont pas été comblées. Par le passé, il y a eu des gourous ayant tenu bien de milliers de fidèles en haleine : Reinhard Bonke ; Billy Graham ; TB Joshua et père Soffo avec le phénomène Malla. Aujourd'hui, c'est le phénomène Kanguka qui défraie la chronique et

attire la foule nombreuse de personnes. La première force d'attraction du pasteur Chris Ndikumana réside dans le conditionnement psychologique et social des masses populaires à travers les techno médias. Ce gate Keeper spirituel attire les masses sociales non seulement sur sa page Facebook constituée de 122.000 followers à l'heure actuelle, mais aussi et surtout sur ses plateformes numériques sur playstore, sur upstore, ainsi que sur l'antenne radio kanguka.com. YouTube n'est pas en reste tant de nombreuses vidéos sont diffusées de manière prescriptive et massive.

L'on dirait une espèce de seringue hypodermique au sens de Jürgen Habermas. Ce conditionnement psychologique et social entraîne, par corollaire, la toute-puissance imparable de Kanguka sur les foules d'ici et d'ailleurs. L'on dirait un phénomène spirituel qui participe à ce que Serge Tchakotine appelle "le viol des foules". Ce sont donc des centaines de milliers de personnes qui affluent sur les réseaux sociaux et, singulièrement, sur les dispositifs numériques téléchargeables et auxquels les internautes accordent un culte. Témoignages, prières, méditations, prédications, séances de lecture et d'explication des différents messages bibliques constituent le lot quotidien de la clientèle des antennes numériques de Kanguka.



Le phénomène "Kanguka"

Depuis ces dernières années, le pasteur Chris Ndikumana draine des foules à la faveur des plateformes numériques grâce auxquelles il y a une socialité, une sociabilité et interactivité entre ce maître spirituel et des milliers de fidèles qui croient en la puissance des messages, des prières, des prédications et des méditations véhiculés.

Ce qui s'est donc passé le 18 novembre 2023 à Douala s'est avéré comme un test grandeur nature de ce que l'Homme est en réalité. Cet Homme est donc mû par la quête

de la découverte, de la sensation et du spectacle dans la société-spectacle. Depuis des années, des centaines de personnes suivaient le pasteur Chris Ndikumana sur la toile, mais le week-end dernier, ces admirateurs et adorateurs l'ont vu, l'ont découvert, l'ont palpé et l'ont même objectivé. C'était alors la phase de l'expérimentation d'un phénomène nouveau vu seulement sur les réseaux sociaux, mais aujourd'hui chacun a pu vivre, in situ, ce qui s'est déroulé à Japoma.

Edmond Elanga

Bamenyam dans le Bamboutos

Les séparatistes font 9 morts sur le carreau

Ce village situé dans l'Arrondissement de Galim, Département des Bamboutos dans Région de l'Ouest du Cameroun, a été la cible ce mardi 21 novembre 2023 de séparatistes anglophones.

Les assaillants arrivés sur la place du marché à bord de motos ont ouvert le feu sur la population faisant une dizaine de victimes civiles et blessant plusieurs. Selon des témoins l'ont compte aussi des victimes au sein des militaires qui ont promptement réagi pour repousser les assaillants qui ont pris fuite en s'engouffrant dans la forêt.

Les autorités locales descendues sur les lieux ont fait état d'un bilan de 9 morts et de nombreux blessés graves.

Les régions anglophones du Cameroun sont frappés

par un violent conflit qui oppose l'armée régulière à des séparatistes qui réclament l'indépendance de leurs régions.



Séparatistes

Le conflit a déjà fait plus de 18 000 morts et un million de réfugiés et déplacés internes selon des ONGs locales internationales et 3 000 selon le gouvernement.

Le Sénat américain menace de sanctions ciblées les différents protagonistes gouvernementaux et séparatistes qui violent les Droits de l'Homme.

Plusieurs partis de l'opposition réunis au sein des forces pour le changement, la sécurité et la paix au Cameroun ont débuté le 22 septembre 2020 une série de manifestations pour demander au gouvernement de mettre fin à cette guerre.

Paul Atangana

Cnps

L'entreprise a lancé son portail web

La Caisse nationale de prévoyance sociale (CNPS), le bras séculier de l'Etat, vient de lancer sur son portail web, une plateforme dédiée à la télé immatriculation.

Il s'agit, d'après le Dg de la Cnps, Noël Alain Olivier Mekulu Mvondo Akame, « de faciliter et de réduire considérablement les délais de traitement des demandes d'immatriculation ». Ainsi, ajoute-t-il. Les employeurs et les travailleurs se doivent de « s'auto-immatriculer et d'obtenir directement un numéro employeur et/ou assuré », à partir du site web de la CNPS. Pour le Dg de la Cnps, « la télé immatriculation totale employeur/assuré reste le moyen privilégié et rapide pour l'obtention d'un numéro matricule ».

Depuis quelques années, la Cnps s'est lancée dans un processus de dématérialisation totale de ses services. Pour toute opération d'immatriculation employeuse et assuré, le déplacement n'est plus nécessaire, sauf cas de difficulté ou de convocation ». La Cnps a ainsi lancé la digitalisation des appels d'offres, du paiement des pensions des retraités par virement électronique; la télédéclaration des salaires et du paiement des cotisations sociales; ou encore



Immeuble siège de la Cnps

le dépôt de dossier de prestation en ligne.

« Si la Cnps est capable de se lancer vers ce qui apparaît comme un service high-tech, c'est grâce à un système d'information orienté utilisateurs, qui offre de meilleures garanties de sécurité, fiabilité, traçabilité, célérité et disponibilité des données », défendait alors Mvondo Akame.

New-Bell

Il tue ses 5 frères après les funérailles de leur père

Michel M., 62 ans, a poignardé ses 5 jeunes frères et sœurs lors d'une violente dispute autour de l'héritage paternel.

Quelques jours après l'enterrement de leur mère, Michel M. a voulu expulser du domicile ses cadets, issus selon lui d'unions adultères de leur génitrice. Se considérant comme le seul héritier légitime, il entendait récupérer la concession paternelle.

Face au refus de ses frères et sœurs, Michel M. s'est saisi d'un couteau et les a attaqués. Malgré leur résistance, tous ont été blessés dans la bagarre. L'aîné a reconnu les faits lors de son audition. La plupart des cadets, grièvement touchés, ont dû être hospitalisés. Le pronostic vital ne semble pas engagé. Michel M. est pour l'heure détenu dans l'attente de la suite de l'enquête. Cette affaire illustre le drame des conflits autour des successions, trop souvent source de tragédies au sein des familles camerounaises.

« Si la Cnps est capable de se lancer vers ce qui apparaît comme un service high-tech, c'est grâce à un système d'information orienté utilisateurs, qui offre de meilleures garanties de sécurité, fiabilité, traçabilité, célérité et disponibilité des données », défendait alors Mvondo Akame.

Secteur bancaire camerounais

Un nouveau scandale à la Scb

Un client de la Société Camerounaise des Banques (Scb), Daniel Sandjon, accuse l'établissement de lui avoir dérobé 418 millions de Fcfa sur son compte. Et les zones d'ombre sont nombreuses dans cette affaire.

Comment une telle somme a-t-elle pu être siphonnée sans déclencher les alertes du département conformité ? Ce service chargé de la sécurité est censé bloquer tout retrait suspect, a fortiori quand il atteint des centaines de millions.

Or manifestement, malgré les nombreux retraits en espèces et par chèques, le compte n'a pas été gelé. Preuve d'une complicité au sein même de la banque selon les défenseurs de M. Sandjon. D'autant que le directeur d'agence impliqué, Roméo Keou, a pu fuir au Canada avec l'aide de la Scb.

Ce laxisme supposé entache gravement la réputation du secteur bancaire camerounais. Déjà sur la liste grise du Gafi, le pays ne peut tolérer de tels manquements. La justice se doit de sévir et d'accorder des dommages conséquents à M. Sandjon, pour l'exemplarité.

Les banques camerounaises sont prévenues : elles doivent protéger leurs clients, sous peine de lourdes condamnations. Leur crédibilité et celle du pays sont en jeu. L'affaire SCB doit marquer un tournant dans la lutte contre ces dérives.

Paul Atangana

Fêtes de fin d'année

Beti Assomo passe ses troupes en revue

La situation sécuritaire au Cameroun est de plus en plus préoccupante, avec des défis majeurs tels que l'insécurité dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest, la menace jihadiste dans le Nord et la criminalité généralisée.

Face à cette conjoncture particulière, les forces de défense et de sécurité camerounaises ont été mises en alerte maximale sur l'ensemble du territoire. Le ministre de la Défense a reconnu la gravité de la situation et les autorités sont sur le qui-vive

pour garantir la sécurité des citoyens. Les mesures prises ne soient pas divulguées publiquement, il est prévu que des moyens supplémentaires seront déployés et que la vigilance sera renforcée.

Des mesures tenues secrètes
Les autorités ont choisi de garder



Joseph Beti Assomo: Mindef

pour garantir la sécurité des citoyens.

Toutes les forces mobilisées
Afin de faire face à cette situation sécuritaire délicate, une réunion de crise a été organisée à Yaoundé. Les forces de sécurité, comprenant la police et l'armée, ont été mobilisées et placées en alerte maximale. L'objectif principal est d'assurer la sécurité des citoyens pendant les fêtes de fin d'année. Bien que les détails précis des me-

confidentielles les mesures spécifiques mises en place pour faire face à la situation sécuritaire. Cependant, il est clair que des dispositions supplémentaires seront prises pour renforcer la sécurité et assurer la tranquillité de la population camerounaise pendant les festivités de fin d'année. Malgré le contexte sécuritaire dégradé, les autorités sont déterminées à ce que les citoyens puissent profiter des célébrations dans la sérénité.

Roger Zanga

LISEZ ET FAITES LIRE LIBÉRATION PLUS
VOTRE HEBDOMADAIRE TOUJOURS À
VOTRE ÉCOUTE POUR VOUS SERVIR LA
VRAIE INFORMATION